

## CL 174/3 – Programme de travail et budget 2024-2025: ajustements

### Note d'information – novembre 2023

#### *Bureau des jeunes et des femmes (OYW)*

1. La présente note d'information a pour objet de fournir des précisions sur la proposition, présentée dans le document relatif aux ajustements à apporter au Programme de travail et budget 2024-2025, qui vise à établir un bureau des jeunes et des femmes pour permettre à la FAO de mieux servir ses membres en défendant la cause de ces deux groupes<sup>1</sup>. Ce bureau veillera à ce que les jeunes et les femmes puissent agir en tant que forces motrices à la fois au sein de l'Organisation, en facilitant l'avancement de leurs carrières, et en dehors, en sollicitant leur aide pour trouver des idées et des approches novatrices dans le cadre du mandat de la FAO.
2. Comme tout bureau, il aura une fonction transversale au sein de l'Organisation et travaillera en étroite collaboration à la fois avec les divisions, qui renferment les compétences techniques et professionnelles propres à la FAO, et avec les bureaux décentralisés pour s'assurer que les grands sujets de préoccupation que sont les jeunes et les femmes continuent d'être pris en compte de manière systématique dans l'ensemble de l'Organisation<sup>2</sup>.
3. Le bureau s'attachera à dynamiser et à institutionnaliser encore davantage les activités du Comité de la jeunesse et du Comité des femmes de la FAO, qui sont en fonction depuis 2020, mais qui ne sont rattachés à aucune entité au sein de l'Organisation. Le Comité de la jeunesse a été mis sur pied avec deux objectifs en tête, celui de donner davantage de moyens d'action aux jeunes et celui d'instaurer un état d'esprit plus jeune et dynamique au sein de la FAO; de son côté, le Comité des femmes a été créé dans le but de favoriser encore davantage l'émergence d'une culture institutionnelle qui soit axée sur l'égalité des genres et l'inclusion et qui reflète la richesse et le dynamisme du personnel féminin de la FAO.
4. Fort du travail accompli par le Comité des femmes, le bureau continuera notamment: de fournir un lieu où il est possible d'aborder sans crainte des sujets qui touchent les femmes au sein de l'Organisation, comme la parité avec les hommes, le harcèlement sexuel et les dispositions en matière de congé parental; de stimuler les efforts de sensibilisation, de communication, d'innovation et d'information en organisant des forums de discussion périodiques pour favoriser un plus grand rapprochement entre les collègues de sexe féminin aux quatre coins du globe, pour mettre en commun l'expérience acquise concernant des sujets d'intérêt commun et pour s'inspirer d'initiatives réussies de la FAO et d'autres organisations ayant permis de donner plus d'autonomie aux femmes dans la sphère professionnelle et au-delà; et de mettre davantage en évidence le rôle de chef de file et la responsabilité qui incombent aux cadres supérieurs en ce qui concerne la prise en compte des enjeux liés au genre, et ce au moyen de son initiative «She Matters» (Elle compte), laquelle vise à encourager l'adoption d'un mode de direction porteur de transformation qui contribuera à une plus grande participation des femmes aux prises de décisions et favorisera leur bien-être à tous les niveaux de l'Organisation.
5. Dans le prolongement du travail déjà entrepris par le Comité de la jeunesse, le Bureau continuera de s'employer à renforcer la participation, la mobilisation et l'épanouissement des jeunes et les activités d'apprentissage qui leur sont destinées au sein de la FAO. Pour ce faire, il mettra en place diverses initiatives ciblées qui l'aideront notamment: à donner plus de responsabilités aux jeunes cadres de l'Organisation, en s'attachant en priorité à leur offrir des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement; à instaurer un programme de mentorat afin de cultiver les jeunes talents, de créer un climat de travail plus inclusif et d'offrir aux employés une expérience professionnelle enrichissante tout

---

<sup>1</sup> CL 174/3, paragraphes 23 à 26.

<sup>2</sup> Parmi les autres bureaux de la FAO, on peut notamment citer le Bureau des petits États insulaires en développement, des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral et le Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement.

en encourageant l'excellence; à faciliter l'entrée en service des membres du personnel de la FAO en communiquant des renseignements pratiques à tous les nouveaux collègues, qu'il s'agisse de fonctionnaires, de consultants, de volontaires, de chercheurs invités ou de stagiaires; et à organiser des séances d'apprentissage sur l'innovation, la technologie et le développement durable dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture pour guider les participants et les inciter à s'engager.

6. Le bureau collaborera également avec les initiatives mondiales qui traitent des enjeux liés aux jeunes et aux femmes ainsi qu'avec les entités du système des Nations Unies et d'autres partenaires et parties prenantes, afin de renforcer encore la défense du rôle des jeunes et des femmes dans les systèmes agroalimentaires ainsi que leur participation à ces systèmes. Il travaillera en étroite association avec les divisions techniques de l'Organisation qui coordonnent la mise en œuvre de la Politique de la FAO sur l'égalité des genres, du Plan d'action en faveur des jeunes ruraux et des programmes et initiatives connexes. Le bureau collaborera aussi de près avec les équipes chargées des domaines prioritaires du Programme concernés, notamment celui ayant pour thème *Égalité des genres et autonomisation des femmes rurales* (AV1), dont la finalité est de faire en sorte que les femmes aient les mêmes droits, le même accès aux ressources et le même contrôle de ces ressources que les hommes, ainsi que le même accès aux services, aux technologies, aux institutions, aux possibilités économiques et à la prise de décision et d'éliminer les lois et les pratiques discriminantes au moyen de politiques, de stratégies, de programmes et de cadres juridiques qui tiennent compte des questions de genre.

7. La participation des jeunes aux systèmes agroalimentaires à l'échelle mondiale sera encouragée au moyen des activités de communication organisées dans le cadre du Forum mondial de la jeunesse, un réseau international de partenaires dirigé par les jeunes qui se réunit sous les auspices du Forum mondial de l'alimentation et qui vise à donner la possibilité à la jeunesse du monde entier de participer activement à la transformation des systèmes agroalimentaires tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable et à la construction d'un meilleur avenir alimentaire pour tous. Le Forum mondial de la jeunesse, qui constitue une plateforme majeure pour les jeunes dans le domaine de la gouvernance alimentaire mondiale, se veut un mécanisme de réflexion mondial ayant pour vocation de favoriser la création par les jeunes de solutions tournées vers l'innovation, la science et la technologie. Il propose tout un ensemble de manifestations interactives, de réseaux et de plateformes de contenu, qui sont structurés en quatre volets thématiques: a) le volet Action de la jeunesse, qui vise à autonomiser les jeunes agents du changement et à les mettre en contact pour susciter des dialogues mondiaux et des actions porteuses de transformation en faveur de systèmes agroalimentaires mondiaux durables; b) le volet Laboratoire d'innovation, qui favorise l'innovation en matière de développement durable aux fins de l'élimination de la faim et de la transformation de nos systèmes agroalimentaires, grâce à des compétitions mondiales et à des activités éducatives destinées à susciter un changement de comportement; c) le volet Éducation, qui a pour objet d'intervenir auprès des écoles et des groupes de jeunes du monde entier pour inciter les jeunes à prendre les choses en main et à devenir des champions de l'alimentation; et d) le volet Culture, qui rassemble la jeunesse mondiale à travers le langage universel de la culture dans le but de lui donner espoir et de l'encourager à agir pour éradiquer la faim dans le monde et transformer nos systèmes agroalimentaires.

8. L'effectif du bureau sera composé d'un directeur, de quatre fonctionnaires du cadre organique et de deux agents des services généraux, ce qui représentera un coût additionnel total de 1,5 million d'USD (chapitre 5)<sup>3,4</sup>.

---

<sup>3</sup> La somme de 0,5 million d'USD approuvée dans le Programme de travail et budget 2024-2025 pour le Forum mondial de l'alimentation (C 2023/3, paragraphe 72, alinéa k) est également allouée au bureau.

<sup>4</sup> Pour compenser l'augmentation nette totale du nombre de postes inscrits au budget, on prévoit de supprimer un nombre équivalent de postes. Dans les unités concernées, on adoptera des modalités de dotation en personnel plus souples en reprogrammant 80 pour cent des ressources correspondantes sous la forme de ressources non affectées à des postes.